

Photo Sylvie Grange

AUTOUR DES ARCHIVES NATIONALES : UNE HISTOIRE ET UN PAYSAGE INTERCULTURELS

Visite-débat à Stains 30 avril 2011

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE: Un territoire chargé d'histoire

DEUXIÈME PARTIE: À Stains

• de la ville médiévale...

• à la cité jardin et au Clos Saint-Lazare

TROISIÈME PARTIE : Une expérience d'archéologie participative

PRÉSENTATION

Le groupe de travail « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques », préfigurant le groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » a organisé, en avril 2011, une visite-débat sur le site d'implantation des futures Archives nationales, en Seine-Saint-Denis, à Pierrefitte-sur-Seine. Elle s'est inscrite dans le prolongement de la visite-débat organisée à l'hôpital Avicenne et au « cimetière musulman » à Bobigny (octobre 2009) (www.ipapic.eu). La démarche consiste à rassembler dans un questionnement réciproque institutions, chercheurs et associations dans une dynamique d'atelier. Ces visites visent à interroger les conceptions des patrimoines (« qu'est-ce qui fait patrimoine? ») et les pratiques des institutions qui en ont la charge (« qui fait patrimoine? ») en s'appuyant sur la prise en compte de l'interculturalité.

L'objectif de cette visite-débat était de mettre au jour la complexité du territoire dans lequel les nouvelles Archives nationales s'implantent et de réfléchir à la façon dont un paysage interculturel est refaçonné. Comment cette nouvelle architecture, cette institution patrimoniale symbolique de la conservation d'un passé s'articule-t-elle avec le vieux centre-ville de Stains? Avec le grand ensemble du Clos Saint-Lazare? Avec la cité-jardin? Quels effets peut-elle avoir sur les activités maraîchères qui la jouxtent à Saint-Denis et Pierrefitte? Il s'agissait aussi, à l'occasion des Rencontres chorégraphiques internationales, de prendre la mesure de la richesse interculturelle du travail accompli depuis plusieurs années avec la population.

Cette visite-débat a été organisée et guidée par Jean-Barthélemi Debost, chef du bureau de la valorisation du patrimoine culturel au Département de la Seine-Saint-Denis et membre du GIS Ipapic, et par Nicole Rodrigues, directrice de l'unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis. Par leurs connaissances et le récit de leurs expériences, ils ont permis de confronter les regards et les questions que suscite ce vaste territoire et d'en approcher le potentiel historique, paysager et humain. Mais cette visite a plus encore incité à revenir, à reprendre le tour des Archives par d'autres côtés...

Ce compte rendu est partiel. Il porte sur la visite du territoire lui-même et en suit le parcours, de Saint-Denis à Stains, révélant, d'étape en étape, ses transformations, ses effacements et ses obstacles.

Compte rendu :

Hélène Hatzfeld, Jean-Barthélemi Debost, Nicole Rodrigues, avec le concours d'Hélène Bouchardeau

Contacts:

helene.hatzfeld@culture.gouv.fr-jdebost@cg93.fr-nicole.rodrigues@ville-saint-denis.fr

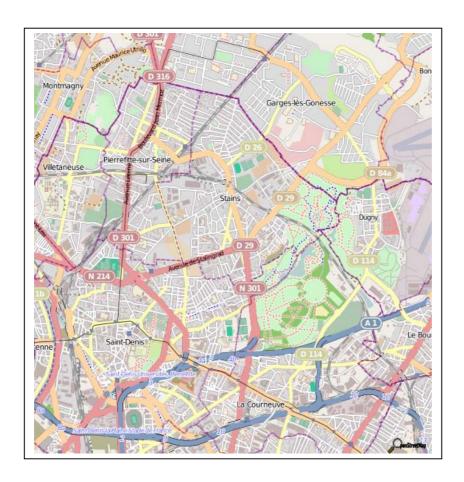
Nous remercions Sylvie Grange pour les photographies, et Dominique Jourdy pour la mise en page.

Avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis (transport en bus)

© GIS Ipapic, 2011



Le site d'implantation des Archives nationales : à l'intersection de Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine et Stains.



RAPPEL DU PROGRAMME

Une balade urbaine large

Il s'agissait d'arpenter et de repérer les formes architecturales et urbaines de trois ensembles à la fois proches et distincts, sous la conduite de Jean Barthélemi Debost (Département de la Seine-Saint-Denis) :

- le vieux centre-ville de Stains ;
- la cité jardin, fruit de la pensée politique sur le logement social 1923-1934 ;
- le clos Saint-Lazare, un des éléments de la production des grands ensembles (1964-1969).

Il y eut aussi la découverte sous forme de panorama et sous la conduite de Nicole Rodrigues (Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis), de l'espace dans lequel se construit le site des Archives nationales à Pierrefitte. Dans cette zone maraîchère et de jardins ouvriers, les opérations de fouilles archéologiques préventives préalables à la construction du site des Archives ont révélé les traces d'une ferme gauloise.

Une rencontre avec les participants de « Mon corps, mon lieu » 1

François Lorin, pilote de l'action culturelle « Mon corps, mon lieu » dans le cadre des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, avait invité le groupe du GIS Ipapic à en découvrir la phase finale, proposée sous la forme d'une ouverture de l'atelier au public, à la Maison du temps libre, à Stains.

Ce travail mené depuis deux années par le chorégraphe Thierry Thieû Niang avec des groupes intergénérationnels d'habitants du territoire explorait en 2011 les relations entre archives, chorégraphie et territoire interculturel.

La journée était aussi conçue comme une confrontation avec d'autres regards : celui de Gilles Raynaldy, qui a réalisé, à la demande de l'EMOC², un reportage photographique sur le futur site d'implantation des Archives nationales, celui du chorégraphe Thierry Thieû Niang, et enfin celui de l'auteur Maylis de Kerangal qui a accompagné le projet « Mon corps, mon lieu ».

^{1 -} Dispositif d'action culturelle des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis.

^{2 -} L'ÉMOC, sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, a pour mission d'assurer tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage.



Entre les Archives nationales (à gauche) et le Clos Saint-Lazare à Stains (à droite): les maraîchages

PREMIERE PARTIE

UN TERRITOIRE CHARGÉ D'HISTOIRE

1 → De Saint-Denis Université au centre-ville de Stains (parcours en bus)

Une zone maraîchère

Jean-Barthélemi Debost, chef du bureau de la valorisation du patrimoine du service du patrimoine culturel du Département de la Seine-Saint-Denis

Je vais essayer de vous présenter le contexte d'implantation des nouvelles Archives nationales à Pierrefitte, dans une zone jusqu'ici maraîchère. Lors du chantier des Archives nationales, on a trouvé une ferme gallo-romaine : les archéologues départementaux et de la Ville de Saint-Denis

se sont mis au travail dans le cadre d'un chantier d'archéologie préventive. On pourrait raconter beaucoup de choses sur les maraîchers, notamment sur ceux du nord-est parisien, où existe une gestion de la terre tout à fait singulière : le maraîchage est né dans les faubourgs parisiens et sera repoussé régulièrement par l'avancée de l'urbanisation. Cet éloignement du centre n'est pas vécu comme une catastrophe pour les maraîchers, qui gèrent à la fois une production maraîchère liée au marché parisien et du terrain qu'ils revendent lorsque la frontière de l'urbanisation avance. Il n'y a pas de nostalgie liée à ce déplacement de la frontière. Ce phénomène est bouleversé avec la disparition des Halles centrales de Paris et la création de Rungis, qui n'est plus un marché d'ambition régionale mais un marché



Maquette du site des Archives nationales. Vue de Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis (Université Paris 8) vers Stains. www.plainecommune.fr > ... > Un Territoire en Projets > Des projets

international. La proximité de la production à la consommation, qui avait généré le maraîchage très pointu de la Plaine des Vertus, de la zone du nord de Saint-Denis, est remise en question avec la disparition des Halles, contemporaine de l'urbanisation des grands ensembles.

Les maraîchers vendaient donc aux Halles centrales?

Jean-Barthélemi Debost: Oui, bien sûr: ils avaient tous des carreaux aux Halles. Dans cette zone, le nombre d'hectares sous châssis était supérieur à ce qu'on trouvait dans le reste de la France; il existait des wagonnets sur rails; des arrosoirs particuliers, ainsi que la cloche de verre, ont été inventés ici; on faisait de la sélection de graines: c'est ici qu'ont été inventés l'oignon jaune ou le chou de la Plaine des Vertus... Les maraîchers apportaient leurs légumes au carreau des Halles, et revenaient avec les sous produits des Buttes-Chaumont, qui étaient alors un lieu de gestion des tinettes parisiennes, pour enrichir leurs terres. Les terres maraîchères contiennent des petites cuillères, des tessons de poterie, etc.: autant de déchets parisiens qui, après un traitement plus ou moins efficace, donnaient une « poudre » ou « poudrette » que les maraîchers répandaient sur leurs terres.. A la période des travaux haussmanniens, leurs charrettes contiennent moellons et plâtras pour construire les maisons et les murs maraîchers. L'interaction avec Paris était donc extrêmement forte: cela n'était possible que grâce au marché parisien.

Existe-t-il toujours une activité maraîchère dans la zone?

Jean-Barthélemi Debost: Un maraîcher, René Kersanté, a réussi à passer des accords avec des supermarchés locaux. C'est un descendant de la grande tradition des Bretons de Saint-Denis. La volonté existe de préserver ce maraîchage dans les aménagements à venir, d'une façon ou d'une autre. Mais la pression foncière oblige à démontrer l'utilité sociale et culturelle de cette activité. Plaine commune, la communauté d'agglomération présidée par Patrick Braouezec, réfléchit à la façon de mettre en relation l'histoire de cette culture maraîchère depuis le XVIII^e siècle avec ses formes actuelles : les AMAP³, la recherche de proximité entre la production et la consommation, l'agriculture biologique, les chantiers d'insertion, etc. C'est un projet en cours.

À quand remonte l'activité maraîchère parisienne?

Jean-Barthélemi Debost: Elle a commencé dans Paris à l'abri des fortifications, et a connu un lent mouvement de fuite devant l'avancée de l'urbanisation. Les maraîchers qui travaillaient à Aubervilliers au XIX^e siècle sont aujourd'hui à Montmorency, dans l'Oise, etc. Lors des opérations « Marché au Musée » qui étaient organisées par l'écomusée de la Courneuve deux fois par an, les personnes qui venaient vendre leur production ne venaient plus du tout de la Seine-Saint-Denis, alors qu'une génération auparavant, elles y étaient encore implantées.

Marché au Musée

Au 11 rue de l'Abreuvoir, **l'Ecomusée de La Courneuve** conservait la mémoire de la ville. La ferme et son jardin ont été acquis en 1980 par la ville afin de sauvegarder la raison d'être de la cité pendant un siècle. Les pièces d'habitation, cuisine, salle à manger, chambre du commis, ont été réaménagées avec un mobilier datant de la fin du XIX^e siècle à 1930. Les salles de travail ont été protégées : écurie, cellier, aire de séchage. Les outils ont été replacés dans leur contexte : tombereau, tarare, panser de récolte.

www.tourisme93.com > <u>Patrimoine</u> > <u>Villes</u>

[Cet équipement aujourd'hui fermé au public devrait être inclus dans un réseau patrimonial et mémoriel sur le maraîchage du nord parisien.]

D'où vient la main d'œuvre qui travaille dans ces nouvelles zones maraîchères?

Jean-Barthélemi Debost: Elle vient en grande partie d'Europe de l'Est: ex-Yougoslaves, Polonais, Roumains, etc. La production de légumes est continue, soit à l'air libre soit sous serres. Fortement amendée depuis plusieurs siècles, la terre est excellente en Seine Saint-Denis. J'ai pu observer en travaillant sur le cahier de doléances de Pantin qu'en 1789, les habitants se plaignaient des voitures chargées d'immondices plus ou moins nauséabonds, des dépôts à certains croisements, des flaques formées un peu partout, des maladies causées par cette insalubrité. Depuis, les choses ont changé; au XIX^e siècle, on a inventé des systèmes pour sécher et transformer ces immondices en une poudre qui était ensuite épandue sur les terres. Mais ce sont toujours des tombereaux entiers qui sont acheminés pour amender la terre agricole. La désagricolisation, ici comme à Montreuil par exemple, génère un phénomène terrible : la terre végétale est vendue, et le sol ainsi décapé est rendu stérile.

^{3 -} Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne.

Un paysage fragile

Comment les « mauvais murs » que nous sommes en train de traverser sont-ils protégés ?

Jean-Barthélemi Debost : L'église du vieux Stains que nous allons voir est protégée au titre des Monuments historiques ; la cité-jardin est protégée au titre des Sites ; c'est tout. Le patrimoine rural – parcellaires, murs, citernes – n'est pas protégé.



Au premier plan, un mur de gypse bordant un jardin maraîcher.

Pourtant, en termes de paysage, c'est essentiel! Et de surcroît très fragile. Il s'agit d'un paysage très facile à détruire, alors que son découpage par des murs le rend très lisible.

Jean-Barthélemi Debost: Une fois qu'on a repéré les citernes, on les repère dans toute la zone, ainsi que du côté de Bobigny, etc. Ces longs murs sont un élément prégnant du paysage. Nous les voyons particulièrement bien du fait que nous sommes en hauteur dans le bus. Nous voyons également des maisons de maraîchers, aux matériaux caractéristiques du Nord-Est parisien. Avant la brique, on utilisait des moellons de gypse qu'il fallait enduire (car le gypse est soluble dans l'eau) avec du plâtre, c'est-à-dire du gypse cuit et « battu ». On voit qu'il s'agit d'enduit de plâtre aux particules noires qu'on peut y repérer : il s'agit de charbon de bois récupéré dans le plâtre grossier lors de la cuisson du gypse. Nous voyons donc ici un mur caractéristique : moellons de gypse, mortier en terre, enduit de plâtre. C'est solide, pourvu qu'on l'entretienne ; mais une fois que l'enduit est abîmé, l'eau fait fondre le gypse. Nous aurons l'occasion, en descendant à pied sur l'église de Stains, de voir d'autres constructions du même type. Il s'agit du mode de construction traditionnel à partir de la fin du Moyen Âge; la brique, qui est un objet industriel, apparaît plus tardivement, au milieu du XIX^e siècle. Dans une carrière de gypse, on trouve souvent des lits de gypse et des lits de marne; avec la marne, on fabrique la brique, tandis qu'avec le gypse on fait les moellons et le plâtre. Il existe toujours des exploitations et des carrières souterraines de gypse à Vaujours.

Les espaces maraîchers en déshérence que nous voyons maintenant sont un espace privilégié d'installation de jardins ouvriers « non officiels », et aussi, comme tous ces espaces désertés à proximité de Paris, des lieux d'installation des gens du voyage.

DEUXIEME PARTIE

À STAINS

1 → A pied, le long de la rue Jean Durand jusqu'à l'église

Des urbanismes singuliers

Donc, c'est dans un site paysager très complexe que s'installent les Archives nationales?

On pourrait penser que les Archives nationales s'installent dans un *no man's land*, une friche, un monde en disparition. En réalité, si l'on y regarde de plus près, ce lieu n'est pas anodin, bien au contraire. Sur un espace de trois kilomètres, on y trouve trois types d'urbanisme singuliers, racontant des histoires singulières, ainsi qu'une zone de maraîchage elle aussi très singulière et empreinte de savoir-faire très pointus. Loin d'être muet, ce paysage est d'une grande richesse : l'église de Stains, la cité-jardin, le Clos Saint-Lazare sont trois formes urbaines différentes. Lorsqu'on les regarde et qu'on les compare, elles prennent du relief. Si bien que lorsque le bâtiment des Archives nationales s'est implanté, ce ne fut pas dans un non-lieu comme, à mon sens, les photos de Gilles Raynaldy⁴ pourraient le laisser penser.

Nous sommes ici en deuxième couronne ; la vie industrielle se concentre sur la Plaine Saint-Denis ; ici à Stains, il n'y a pas vraiment d'activité industrielle, c'est plutôt une zone où vivent les ouvriers.

Au centre-bourg : une architecture urbaine organisée par la rue

Nous nous dirigeons maintenant vers le centre-bourg de Stains. On y voit encore des traces d'architecture et de mises en œuvre de la ville particulières. Il faut noter par exemple l'alignement des façades que nous voyons ici : rien de ce qui décroche de la façade n'est contemporain de la construction du centre-ville ancien. Le lotissement, le fait de construire sa maison au milieu de sa parcelle en se détachant de la rue, témoigne d'un rapport à l'urbain tout à fait différent de celui que représente l'alignement de façades, la rue. L'alignement de façades est caractéristique de centres-villes anciens, aussi caractérisé par des maisons de petit gabarit (un ou deux étages), une élévation de façade extrêmement simple, une répartition régulière d'ouvertures de taille à peu près homogène, etc. Nous remarquons une corniche entre l'élévation du mur et le toit ; elle n'a pas qu'une fonction décorative, mais bien à l'origine une fonction technique : c'est un larmier, c'est-à-dire qu'elle avait pour fonction, avant l'apparition de la gouttière, d'éviter le ruissellement de l'eau de pluie pour protéger l'enduit de plâtre. Les corniches que nous voyons sont tirées au plâtre : un gabarit en bois reprenant le dessin de la corniche est chargé de plâtre, puis tiré. C'est un métier qui demande un véritable savoir-faire. Ces constructions témoignent d'un urbanisme dont les règles sont les règles traditionnelles de développement d'un bourg du nord-est parisien. Les maisons qui s'écartent de ce modèle ne sont plus des maisons de bourg, mais des maisons bourgeoises du milieu du XIX^e siècle. Ici nous nous rapprochons de ce qu'on pourrait appeler un immeuble de rapport : sous la pression de la demande de logements, des investisseurs entreprennent la construction d'immeubles en vue de louer des appartements. Mais on trouve

^{4 -} www.gillesraynaldy.com/148-archives-nationales.html

beaucoup plus d'immeubles de ce genre en première couronne. On remarque aussi quelques maisons au portail haut, signe d'une activité dans la cour intérieure.

Quand l'enduit disparaît en façade, le gypse se délite très facilement. La catastrophe, c'est l'enduit en ciment, car les moellons ne respirent plus.

Le retrait par rapport à l'alignement de façade témoigne d'un autre monde : ici nous voyons un manoir néo-classique de médecin, d'avocat ou de notaire. Là nous observons un chasse-roue, destiné à empêcher les roues des véhicules d'autrefois d'abîmer l'angle des maisons et à remettre le véhicule dans le « droit chemin ». Les petites rues étroites comme celle que nous voyons sont elles aussi des éléments d'urbanisme ancien : pour passer d'une rue à une autre, les passages étaient assez étroits car ils empiétaient sur le terrain à bâtir.



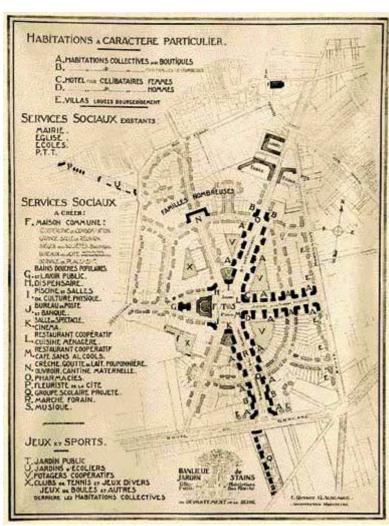
L'église de Stains

Nous sommes maintenant devant l'église de Stains (XVI^e-XVII^e siècle), protégée au titre des Monuments historiques. Elle est en très mauvais état, quasiment fermée au public ; une restauration ancienne l'a recouverte d'enduit en ciment. Une nouvelle restauration de cette église va coûter très cher. Les paroissiens et le maire se battent pour la préserver.

1 → A pied, de l'église à la cité jardin

La cité jardin : un dessein social et politique

Nous avons maintenant quitté le centre-ville ancien de Stains et nous entrons dans un nouvel espace, celui de la cité-jardin. La cité-jardin s'est implantée dans le parc du château de Stains



Plan originel de la cité jardin de Stains (1920)

bombardé en 1870 ; son réseau viaire reprend le tracé des allées du parc. Celle-ci comprend environ 1600 logements dans son ensemble, habités depuis longtemps par des ménages ouvriers, ainsi que par quelques nouveaux habitants. Tous presque sont encore logements sociaux. On se croirait dans la banlieue de Londres. Les différentes architectures de la citéjardin se ressemblent, dans leur décor. leurs matériaux, physionomie générale, même si on trouve des types singuliers. Ce qui fait l'ensemble, ce n'est l'alignement des façades, contrairement à ce que l'on a vu dans le vieux pays (même si le rapport à la rue reste important : c'est la rue qui dessine la ville, alors que dans le grand ensemble, c'est le bâtiment qui dessine la ville) ; ce qui fait l'homogénéité de façade, c'est la haie de troènes, qui préserve l'alignement. Passé cette haie, l'alignement n'est plus de mise : on peut se permettre des bowdes décrochages windows, façade, etc.

La cité-jardin a été construite de 1921 à 1933, dans un plan général à l'échelle du Département de la Seine mis en œuvre par Henri Sellier, le maire de Suresnes de l'époque, qui était président des élus socialistes du département de la Seine et qui avait certaines responsabilités concernant la question du logement. Un plan prévoyait la construction d'une quinzaine de cités-jardins en banlieue parisienne. Aujourd'hui, on connaît celles de Suresnes, du Pré-Saint-Gervais, de Châtenay-Malabry, celle de Stains et celle de Gennevilliers : ce sont les plus importantes, mais elles n'ont pas toutes le même caractère. Celle-ci est l'une des plus grandes. C'est un quartier projeté, c'est-à-dire issu d'un projet, architectural et urbain, mais surtout, initialement, d'un projet politique, d'une réaction au mal-logement des populations les plus modestes, d'un constat hygiéniste selon lequel les mauvaises conditions de logement ne permettaient pas la



Dans la cité jardin de Stains

bonne reproduction de la force de travail. Les élus socialistes voulaient aussi construire des espaces socialement intégrés : des services étaient proposés aux habitants, comme les bains-douches (qui aujourd'hui n'existent plus), un dispensaire, des écoles. On pouvait vivre une vie entière, naître et mourir dans la cité-jardin de Stains. Elle raconte donc une forme de contrôle social. La cité-jardin a d'abord été dessinée : c'est le dessin d'un dessein politique.

La cité-jardin : une ville

Nous nous trouvons dans un des deux clos de la cité-jardin, dont la référence est britannique (les Garden Cities d'Ebenezer Howard, en 1904). Sa particularité est d'être aussi urbaine : elle fabrique de la ville, ce qui n'est pas le cas de toutes les cités-jardins. Ici on trouve un quartier, un centre, des grands axes rectilignes essentiellement bordés de logements collectifs, des axes secondaires, qui sont plus pittoresques, plus arrondis, et bordés davantage de logements individuels. La cité-jardin dessine des îlots, qui ont une fonction particulière. Le collectif sur les grands axes a une fonction par rapport à l'individuel sur les axes secondaires : il le protège, du bruit, de la poussière, etc. L'habitat individuel comprend un espace vert individuel, et aux logements collectifs correspondent aussi des espaces collectifs, comme on le verra au cœur des îlots. Il y a donc de l'urbain non seulement dans le dessin, mais aussi dans les contenus. Il y a au centre de la ville, un théâtre, une Maison pour tous, auxquels sont accolés les bains-douches. Autour, il y a une école primaire, une crèche, des dispensaires : toute une série de services liés à la construction *ex nihilo* sur les tracés du parc du château de Stains.



Dans le centre de la cité jardin.

[Un avion passe] Le Bourget existait déjà, mais les avions ne faisaient peut-être pas autant de bruit ; en revanche, il n'y avait pas de voitures, ce qui pose un vrai problème aujourd'hui : comment gérer la voiture dans un espace qui n'a pas été construit pour elle ? Il n'y a pas de parkings privatifs, par exemple.

Nous continuons à pénétrer dans la cité-jardin, pour voir la place centrale et les logements collectifs, et repartir en direction du Clos en passant par un cœur d'îlots.

Ici l'architecture est plutôt pittoresque (même si le centre est un peu plus moderne), contrairement à ce que l'on trouve au Pré Saint-Gervais, où l'architecture est cubiste, extrêmement moderne. La cité-jardin est un projet moderne, dans la mesure où il rompt avec la situation du logement des populations les plus modestes, où c'est un projet global (ce qu'on trouve de façon marginale dans certaines cités ouvrières pilotées par le patronat), mais il n'est pas forcément moderne dans sa réalisation architecturale. L'architecture de référence est régionaliste : l'enduit dit tyrolien, la casquette façon franc-comtoise ou alsacienne. Dans la cité-jardin de Pantin, il y a même de faux colombages. La réhabilitation générale de la cité, vieille de plus de 70 ans, a été entamée il y a trois ans.



Maison en réhabilitation.

La cité-jardin : un logement social, individuel ou collectif

Y avait-il déjà une population immigrée dans les années 1920 ?

Jean-Barthélemi Debost : Je ne sais pas, il faudrait vérifier dans les actes de naissance. Mais nous ne sommes pas ici dans un centre industriel intense. Les gens qui vivent ici vont travailler ailleurs, de l'autre côté des universités. Stains n'est pas réputée pour son industrie.

Qui est propriétaire de la cité-jardin?

Jean-Barthélemi Debost : À l'origine, c'est l'office public de la Seine. Aujourd'hui c'est l'office départemental de la Seine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis Habitat). C'est donc encore du logement social. Seuls quinze pavillons ont été vendus. Il s'agit d'un logement social construit et géré par un bailleur local.

Comment fonctionne le découpage du logement individuel?

Jean-Barthélemi Debost : À chaque numéro correspond un foyer. On trouve des *semi-detached houses* : dans un même bâtiment, il y a plusieurs foyers.

Comment les logements ont-ils été attribués ?

Jean-Barthélemi Debost : À l'origine aux plus modestes. Certaines familles sont ici depuis le début, depuis deux ou trois générations. Certaines vivent seules dans un bâtiment avec un grand jardin. Tous les bailleurs ne gèrent pas de la même façon les habitants. Gérer l'habitat et l'habitant sont deux choses différentes.

La réhabilitation s'oppose-t-elle à la conservation de l'état originel de la cité?

Jean-Barthélemi Debost : La question du PVC pour les vitres, par exemple, se pose. On choisit de mettre du bois sur les baies visibles (place Marcel Pointé, au centre de la cité) ; pour le reste, on met du PVC en essayant de garder les gabarits. La réhabilitation a quand même permis d'agrandir certains appartements. Le problème est qu'on a, ici, quelque chose d'absolument génial en termes d'urbanisme et d'architecture, mais qui a mal vieilli en terme de standing. Les réhabilitations sont très chères, mais considérant le prix de construction aujourd'hui, et la qualité de vie des lieux, cela reste convenable.

La cité-jardin : un théâtre au centre

Comment se fait la limite entre la partie individuelle et la partie collective dans la cité-jardin?

Jean-Barthélemi Debost : La partie collective constitue une « falaise » : l'individuel est à l'abri du collectif. Sur les grands axes larges, circulants, on place le collectif en hauteur, afin qu'il protège l'individuel.

Pour l'office départemental, il y a une révolution culturelle en cours : pendant longtemps, il ne se soucie guère de la protection de l'ensemble (sauf catastrophe en termes de coût), il fait payer un loyer au petit centre d'interprétation (Mémoires de Cité-Jardin), etc. Mais petit à petit, les choses changent : des historiens ont été sollicités pour les quarante ans de l'office de la Seine Saint Denis. Peu à peu, les gens se réapproprient leur patrimoine ancien pour le revendiquer.

Toutes les boutiques ont des enseignes qui prédéterminent leur installation (boucherie, docteur, etc.) : tout était prévu, les magasins étaient prédestinés. C'est aussi cela, le contrôle social. De même, le fait qu'il y ait un théâtre au centre-ville, et non une église ou une mairie. Tout cela relève du projet politique.

On voit que le théâtre est complètement intégré à l'habitat.

Jean-Barthélemi Debost : Ce sont deux architectes, Gonnot et Albenque, qui ont tout fait. Le théâtre ne date pas de la même époque que le reste (toit plat contrairement aux toits en pente des autres bâtiments). La DIREN⁵ a délégué à un architecte des Bâtiments de France la gestion de la cité-jardin. Mais en Seine Saint-Denis, cela est très difficile, il y a beaucoup de pressions au niveau préfectoral, parce que la valeur patrimoniale du territoire n'est pas mise en avant ; elle reste tout à fait anecdotique.

_

^{5 -} Direction régionale de l'environnement

Conservation, restauration, transformation: questions en cours

Quelles sont ces pressions?

Jean-Barthélemi Debost : Le territoire de la Seine-Saint-Denis ne cesse de muter depuis 150 ans. Aujourd'hui, socialement très fragile, son axe de développement ne passe pas par la préservation du patrimoine mais par la transformation de son image, l'arrivée de sièges sociaux... Dans ce cadre, le patrimoine est trop souvent vécu comme paralysant et mortifère. Et les enjeux de développement sont essentiels.

En matière de politique culturelle, le territoire a également pris du retard en ce qui concerne le patrimoine. Maintenant, la parole patrimoniale est un peu moins marginalisée, parce qu'il y a eu des précédents, et aussi parce que nous avons travaillé dans ce sens.



Les logements collectifs disposent-ils d'espaces de jeux propres ?

On ne sait pas bien quel est le statut de l'espace dans lequel on se trouve. J'ai souvent entendu dire que c'étaient des espaces collectifs pour les logements collectifs, et que le jardin ouvrier pouvait être une belle fonction de cet espace collectif.

Jardins intérieurs d'un îlot d'habitation.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réflexion sur les jardins collectifs?

Ce sont des choses qui sont en chantier, qui croisent les problématiques actuelles concernant les jardins partagés. La commune est dans un chantier de réflexion qui se sert de la grande histoire du maraîchage, de la culture du légume, des jardins ouvriers, pour voir ce que le territoire peut en faire. Cela conduit aux thèmes des AMAP, des jardins partagés, etc.

Un îlot témoin a-t-il été sélectionné?

Jean-Barthélemi Debost : Depuis le début de la réhabilitation, les jardins accueillent régulièrement des animations, avec la population et des artistes, afin de mettre en route une réflexion sur ce qu'il serait possible de faire des jardins. Il y a de nombreuses propositions, mais aucun modèle particulier n'a été identifié.

1 → Nous avons maintenant dépassé le cœur d'îlot et nous sortons par un passage dans la muraille, vers le Clos Saint Lazare.

Le Clos Saint-Lazare

Quelles sont les relations entre les gens du Clos et ceux de la cité-jardin?

Jean-Barthélemi Debost : Dans le Clos, on trouve des établissements scolaires, des centres commerciaux. Les gens sont donc autonomes. Par ailleurs, pour aller au centre-ville, ils ne sont pas obligés de traverser la cité-jardin.

Le Clos Saint-Lazare ne fait-il pas l'objet d'une destruction partielle?

Jean-Barthélemi Debost : Il faut savoir que Stains est l'une des villes les plus pauvres du département. Le Clos Saint-Lazare est transformé dans le cadre de la politique de la Ville depuis au moins 30 ans, et de l'ANRU⁶ plus récemment.



Le Clos Saint-Lazare (Stains)

^{6 -} Agence nationale de rénovation urbaine.

TROISIEME PARTIE

UNE EXPÉRIENCE D'ARCHÉOLOGIE PARTICIPATIVE

Un établissement rural du I^{er} siècle avant notre ère a été découvert aux confins nord de Saint-Denis, en face de la cité Allende, à deux pas de la station de métro Saint-Denis Université et à proximité de Paris 8, dans l'une des rares zones maraîchères qui subsistent encore à Saint-Denis. Ce fut l'occasion, en l'an 2000, de monter un projet de socialisation original dont l'emblème fut la mire, instrument de visée et de repérage. L'invention de la formule « une mire = 1 an, 2000 mires = 2000 ans » permit de créer un chemin à remonter le temps sur 2000 ans. Le public se présentait devant la porte de l'Espace et du Temps, matérialisée par deux totems, s'engageait sur le chemin jalonné par les mires, atteignait un troisième totem évoquant la civilisation gauloise, découvrait le chantier du haut d'un belvédère, était enfin accueilli par les archéologues pour découvrir le site en cours de fouille. [www.saint-denis.culture.fr/fr/4_3d_population.htm]

1 → À Stains, en bordure du Clos Saint-Lazare

Travailler avec les gens du quartier

Nicole Rodrigues, directrice de l'unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis Nous avons dégagé une importante stratigraphie, puisqu'on trouvait dans la partie ancienne du néolithique ancien, et dans la partie supérieure, un mètre plus haut, la zone de maraîchage. Nous avions fait de grands panneaux pour donner des informations sur la démarche archéologique. Je précise que ces installations étaient éphémères et sont maintenant détruites.

Ce site des 2000 Mires a permis aussi d'autres choses : nous avons voulu jouer sur le temps et sur l'espace, mais nous avions aussi la volonté de faire participer les habitants à ce projet. Dans un premier temps, nous avons travaillé sur l'insertion et la prévention : nous avons associé les habitants à la fouille (certains habitants sont venus fouiller eux-mêmes, sans que cela ne nous gêne en rien, nous professionnels, parce que nous avons assumé cette démarche), nous avons conçu le chemin à remonter le temps avec des jeunes en insertion, avec l'association « Partenaires pour la Ville⁷ », et nous avons fait planter les mires, conçues dans des ateliers municipaux, par des jeunes en insertion, ce qui a donné lieu à des expériences humaines assez fortes ; nous avons fait également un travail de prévention avec l'association Canal, et engagé comme terrassiers six jeunes du territoire, mélangeant ainsi professionnels de l'archéologie, étudiants, bénévoles etc., afin de travailler avec des gens du quartier. Pour terminer, cet espace a été fouillé et visité par plus de 2500 personnes. Le dernier jour, dans ce paysage qui évoluait au fur et à mesure, au milieu des salades de Kersanté, nous avons fait un happening : le chantier a été visitable une dernière fois, et les enfants ont pu enlever les mires du Temps et de l'Espace et

^{7 - «} Partenaires pour la ville » a été créé en juillet 1997 par un groupe d'entreprises de service public (EDF-GDF services, RATP, SNCF, l'Université Paris VIII) soutenues par une volonté forte de la ville de Saint-Denis, et a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'espace public urbain à travers des actions de médiation, de prévention et d'information en direction des usagers. .i.ville.gouv.fr/download_file/653/683

les emporter chez eux – j'en ai vu dans des jardins ouvriers. Partenaires pour la Ville ne s'est pas contenté de participer au montage des mires mais a suivi une formation sur l'accueil, et ce sont eux qui ont accueilli les gens comme des passeurs, des passeurs de temps qui ont fait passer 2000 ans pour les visiteurs.

Pour les jeunes en prévention, cela a débouché sur des contacts avec des professionnels, une intégration dans une équipe, une valorisation auprès de leurs familles. Pour Partenaires pour la Ville, c'était un élément comme un autre d'un parcours de collaboration avec les acteurs municipaux, mais aussi l'occasion de se former à l'accueil. Pour les habitants, ce fut un moment important, et tout le monde a regretté que la ferme ne soit pas conservée comme jardin municipal.

C'est ensuite l'équipe d'archéologues du département qui a continué la fouille. La frontière Saint-Denis-Pierrefitte passe sur le site ; la ferme gauloise est exactement à la limite. Ce que nous avons fait nous a vraiment été dicté par le lieu : nous sommes arrivés dans un endroit dingue, où nous avons trouvé une ferme gauloise, et nous nous sommes dit qu'on ne pouvait pas faire une banale fouille. Nous ne pouvions pas ne pas jouer sur la stratification que nous avons découverte ici. C'est comme ça que nous avons commencé à jouer sur l'espace-temps, et à développer les partenariats, avec les « Démarches quartiers » de Saint-Denis, la Cité Allende, le foyer Sonacotra... C'est d'ailleurs un des premiers chantiers archéologiques à ma connaissance qui ait été inauguré avant d'être fouillé : nous avons inauguré les mires, le chemin, le dispositif, et nous avons fouillé ensuite. Cela illustre ce qu'est une médiation intégrée à la démarche même.

J'aurais aimé que les élus réfléchissent à l'organisation d'un espace paysager, qui serait devenu le parc de jeu de la Cité Allende. Je voulais d'ailleurs implanter des bancs sur le chemin à remonter le temps, pour que les gens puissent s'asseoir, prendre le temps, regarder, discuter... Mais je fais partie d'une vieille génération d'archéologues qui ont toujours voulu partager leur travail ; mes collègues plus jeunes ont refusé car ils pensaient que cela les mettait en situation d'observation comme des animaux dans un zoo : ça a été une fin de non-recevoir. Je pense que c'est une question de génération...

Les effets pervers de l'archéologie préventive

La perception que les professionnels ont des habitants est également une question de formation : en histoire de l'art, il n'y a pas de formation aux questions sociales...

N'est-ce pas aussi dû à la loi sur l'archéologie préventive ? Il se peut que cette loi apparaisse comme un garde-fou, qui fait que les archéologues s'enferment dans leur statut de professionnels en oubliant les habitants. Puisque les archéologues sont sûrs d'avoir du travail grâce à la loi sur l'archéologie préventive, le retour aux habitants n'est plus indispensable. C'est une institutionnalisation de la profession, la fin de l'archéologie amateur, la fin de l'Afan, la fin de l'Inrap.

Jean-Barthélemi Debost

Pourtant, pour les élus, il faut justifier une utilité sociale et un retour sur le territoire pour que la recherche soit financée. Les archéologues, depuis la loi sur l'archéologie préventive, ont une posture particulière parce que l'argent qui finance leurs travaux vient, pour une part, des aménageurs. En conséquence, les travaux des archéologues sont payés par les aménageurs, qui ont l'obligation, s'ils veulent mener leur projet à terme, de financer la recherche archéologique,

De l'Afan à l'Inrap

L'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan) est créée en 1973. Elle gère les crédits du ministère de la Culture pour des fouilles programmées, puis de sauvetage, à la fin des années 1970. Elle gère également les crédits d'autres ministères et déjà, des fonds provenant d'aménageurs publics et privés. Son rôle de relais de l'État est affirmé dès sa création. Dans la pratique, l'État signe une convention avec l'aménageur tandis que l'Afan réalise l'opération archéologique prescrite. Elle émet un devis correspondant aux coûts des travaux et études. Le système repose sur une négociation du prix des fouilles entre l'État, l'Afan et l'aménageur.

Après de longs débats parlementaires [sur la possible mise en concurrence des actions de l'Afan], la loi sur l'archéologie préventive est promulguée le 17 janvier 2001. Cette loi instaure une redevance pour financer les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive et prévoit la création d'un établissement public administratif de recherche qui hérite des droits et obligations de l'Afan, laquelle est dissoute. L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est mis en place le 1er février 2002. Ses personnels deviennent des agents contractuels de droit public. www.inrap.fr/archeologie.../L...../p-316-De-l-Afan-a-l-Inrap.htm

[Contesté dans son financement et ses prérogatives, l'Inrap connaît une grave crise. Une nouvelle loi (1^{er} août 2003) réaffirme la légitimité de l'archéologie préventive et l'existence de l'Inrap. Mais en pratique, les difficultés d'application restent nombreuses].

redevance qui compense la destruction des sources archéologiques. Le responsable de l'archéologie au Département réclame un budget spécifique, avec les entrées et les sorties distinctes. Cela a un nom : la redevance sur l'archéologie, avec le diagnostic préventif et les fouilles préventives. L'argent qui finance le diagnostic préventif vient d'une redevance sur l'archéologie préventive, un pourcentage de l'argent versé par les aménageurs ; le problème est que cette somme n'est pas équivalente aux sommes engagées par les équipes municipales ou départementales pour ce diagnostic.

Nicole Rodrigues

Le département veut prendre la totalité de la redevance, et nous la totalité de la redevance sur Saint-Denis de manière à avoir une entrée d'argent qui nous permette de travailler. Ce que les archéologues de collectivités territoriales revendiquent dans cette libéralisation du marché de l'archéologie, c'est leur capacité à conserver la mémoire du territoire. D'abord parce qu'ils conservent la mémoire de l'archéologie : leurs fouilles successives, d'année en année, constituent une documentation consultable (tandis qu'on ne sait pas ce que l'archéologie privée laissera comme documentation consultable). Ensuite parce que les archéologues de collectivités territoriales, et d'autant plus les archéologues municipaux, ont un rapport privilégié à leur territoire et à ses habitants, que n'ont pas les archéologues d'Edimbourg ou de Glasgow, par exemple, avec les gens d'ici.

Le projet Archéologie Territoire et citoyenneté

C'est pour cette raison qu'est né le projet Archéologie Territoire et citoyenneté, qui a été pratiqué instinctivement et qui s'est ensuite structuré en 1998-2000. L'archéologie produit une documentation sur un territoire et nous sommes là pour la transmettre aux habitants. Ce type de projet est tout à fait concret, palpable, il touche même des populations qui, à la limite, n'ont aucun rapport avec le territoire en question. Il rend possibles des comparaisons culturelles. De tels projets pourraient même, si les associations y étaient plus liées, permettre ce qui a pu se passer avec les jeunes en réinsertion : aller vers un travail. Cela peut donner une posture, des envies, ce qui est un levier puissant pour les personnes en situation de réinsertion. Il s'agirait toutefois de trouver des métiers accessibles, mais qui ne réduisent pas les jeunes à devenir les manœuvres des archéologues.

Un participant

Au musée d'archéologie d'Arles, un centre de restauration des mosaïques a proposé des contrats avec des pays situés de l'autre côté de la Méditerranée, afin de former des jeunes qui viennent plusieurs fois par an en résidence, et qui pourront à leur tour fournir ces compétences dans leurs pays d'origine. Cela a un impact formidable sur les jeunes des cités qui voient les jeunes maghrébins venir faire des stages de formation et de professionnalisation dans ce centre. Cela les renvoie en effet à leur propre image, et les tire vers le haut.